



# PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Affaire suivie par : Michaël NATAF  
Unité Départementale de l'Isère  
Pôle Risques Technologiques  
Tel : 04 76 63 34 10:  
Courriel : michael.nataf@developpement-  
durable.gouv.fr

Grenoble, le 21 décembre 2020

N. Ref : 2020 – Is 287RT

OBJET : *Visite d'inspection du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020*

Madame la directrice,

L'inspection des installations classées a réalisé le 24 juillet 2020, une visite d'inspection de votre établissement situé sur la commune de Pont-de-Claix. Cette visite d'inspection portait sur plusieurs sujets relatifs aux risques chroniques.

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe une copie du rapport que je transmets à Monsieur le préfet du département de l'Isère.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé, dans un délai maximum de trois mois, des suites que vous donnerez à cette visite d'inspection en fournissant un plan d'action visant à répondre à la non-conformité et aux observations formulées. Ce plan d'action devra respecter les délais mentionnés dans le rapport ci-joint.

Je vous prie d'agréer, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Copies : MDe, chrono RT, PRICAE (C.IBORRA)  
SUEZ : Mme ALONSO(courriel)

L'inspecteur de l'environnement

**Madame la directrice  
Société SUEZ RR IWS Chemicals France  
Plate-forme chimique Le-Pont-de-Claix  
Rue Lavoisier – BP 13  
38 801 LE PONT DE CLAIX**